

RAPPORT ANNUEL 2021



CONTENU

Avant-propos	3
Domaine spécialisé personnes âgées	4
Domaines spécialisés personnes en situation de handicap ainsi que enfants et adolescents	5
En bref	6
Finances	8
Commission de gestion	17
Organe de révision	17

ENTRER DANS UNE NOUVELLE ÈRE



Laurent Wehrli

Ensemble dans le futur

Fournir des prestations de haute qualité pour permettre aux personnes ayant besoin de soutien de vivre dans la dignité est une mission aussi exigeante qu'utile ! Pour s'acquitter d'une telle mission, une forte reconnaissance sociale et des conditions cadres politiques adéquates sont essentielles. Deux conditions qui sont loin d'être garanties et qu'il faut à chaque fois recréer. En effet, la société et la politique évoluent sans cesse et leurs préoccupations et priorités aussi, par conséquent. Des efforts permanents sont nécessaires pour que les personnes ayant besoin de soutien et les prestataires de services qui les accompagnent retiennent durablement l'attention de l'opinion publique. En même temps, les branches doivent être prêtes et témoigner suffisamment de flexibilité pour affronter les changements de la société.



Daniel Höchli

Dans cette perspective, les déléguées et délégués de CURAVIVA Suisse et d'INSOS Suisse, réunis le 3 novembre 2021, ont pris une décision inédite. Lors d'une assemblée historique, les deux associations ont approuvé à l'unanimité la création de la fédération commune ARTISET. Avec ses associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOUVITA, la fédération entend défendre une reconnaissance durable et de bonnes conditions cadres et aider les membres à s'adapter aux nouveaux besoins de la société. ARTISET s'est mise en marche, chargée de cette mission, avec l'assurance d'avoir posé les bons jalons pour l'avenir.

Ensemble à travers la crise

En 2021, en raison de la persistance de la pandémie de coronavirus, les membres de CURAVIVA Suisse ont vécu une nouvelle année très éprouvante. Ils ont fait preuve d'un engagement considérable pour assurer au mieux tout à la fois la protection et la qualité de vie des personnes dont ils prennent soin. L'association nationale a tout mis en œuvre pour leur apporter son soutien, notamment par la défense de leurs préoccupations auprès des autorités fédérales et par la diffusion des informations essentielles. Durant cette deuxième année de crise, les échanges réguliers et constructifs avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont été particulièrement importants. Tirant les leçons de la pandémie, CURAVIVA Suisse et INSOS Suisse ont activement participé aux évaluations en cours sur la gestion de crise. Même si la pandémie est passée au statut d'endémie, l'engagement demeure important, notamment avec la révision de la loi sur les épidémies.

Comme en témoigne le rapport annuel, l'association a pu avancer sur ses objectifs et ses priorités, dans la mesure

où la pandémie le permettait. La direction et le comité ont posé les bases d'un programme d'optimisation pour combler les lacunes de financement dues à des pertes de revenu. Étant donné les conditions cadres économiques, il est réjouissant de constater que la demande pour les offres de prestations et de formations a été globalement bonne et que le résultat financier de l'association est meilleur qu'attendu.

Ensemble toujours plus forts

Nous remercions les associations cantonales et les institutions membres pour la bonne collaboration et le soutien apporté durant cette année exceptionnelle. Nous adressons également nos remerciements aux organisations partenaires et aux autorités compétentes. Ce sont spécialement les périodes de crise qui montrent combien les collaborations bien établies sont importantes. Notre gratitude s'adresse aussi aux responsables d'INSOS Suisse pour l'excellente collaboration et la confiance témoignée, sans lesquelles nous n'aurions pas pu mener ensemble à son terme notre projet de fédération. Enfin, un merci tout particulier va aux collaboratrices et collaborateurs qui ont à nouveau fourni un travail remarquable en 2021. Nous nous réjouissons de continuer à écrire ensemble l'histoire commune sous l'égide d'ARTISET.

Laurent Wehrli
Président

Daniel Höchli
Directeur

SE METTRE EN MARCHÉ



Marco Borsotti



Markus Leser

Une deuxième année de pandémie éprouvante

La persistance de la pandémie de COVID-19 en 2021 a représenté pour les institutions pour personnes âgées un défi important qui s'est inscrit dans la durée. Par conséquent, CURAVIVA Suisse a concentré ses forces sur le soutien à apporter aux institutions membres. Priorité a été accordée aux échanges avec les autorités nationales, à la coordination et formation de l'opinion au sein de la branche et à la concertation avec les associations cantonales. La lenteur des processus de formation de l'opinion, qui s'est régulièrement heurtée à la rapide mutation du virus, a rendu le travail particulièrement difficile. La recherche de solutions dans le conflit entre protection et liberté est également restée une priorité durant l'année sous revue.

Travail sur des projets variés

Malgré la surcharge de travail due à la pandémie, le Domaine spécialisé a pu se consacrer à des projets essentiels, parmi lesquels le projet soutenu par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dans le domaine des « Communautés de soutien ». Sur la base de la « Vision Habitat Seniors », des exemples issus de toute la Suisse ont été rassemblés, qui illustrent l'implication active des personnes âgées et/ou la création de relations intergénérationnelles. Une sélection d'exemples de bonnes pratiques sera publiée en été 2022 sur curaviva.ch.

Les facteurs de succès et les difficultés de la mise en œuvre des soins intégrés conformément à la « Vision Habitat Seniors » ont fait l'objet d'un rapport de synthèse établi avec le soutien de Promotion Santé Suisse. Dans le cadre d'un autre projet, CURAVIVA Suisse a élaboré, en collaboration avec les associations cantonales de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, un guide pour le raccordement des institutions de soins au dossier électronique du patient (DEP). Une boîte à outils sur la collaboration interprofessionnelle a également été mise en ligne sur curaviva.ch durant l'année sous revue.

Activités spécifiques dans le domaine de l'économie de la santé

En avril 2021, le Comité exécutif du Domaine spécialisé personnes âgées a mis en application la réorganisation du secteur Économie de la santé. Les groupes de travail « Mise en œuvre du financement des soins » et « Processus et pilotage » ont ensuite commencé leur activité. L'objectif est d'améliorer les conditions cadres financières et administratives des soins.

- À la demande de CURAVIVA Suisse, les assureurs maladie ont accordé des allègements administratifs aux institutions touchées par le COVID-19. La demande reposait, notamment, sur les résultats de deux sondages réalisés auprès des associations cantonales à propos des surcoûts et des pertes de gains liées à la pandémie.
- CURAVIVA Suisse a collaboré au projet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), destiné à évaluer les conditions cadres dans le domaine des soins aigus et de transition. Par ailleurs, l'association s'est engagée dans des projets visant à améliorer le financement des soins palliatifs et de la démence. En outre, CURAVIVA Suisse a contribué au remaniement du mode de facturation des moyens et appareils, entré en vigueur le 1^{er} octobre 2021, conformément à la liste des moyens et appareils (LiMA).
- Dans le cadre d'une Commission paritaire pour la qualité, curafutura, santésuisse, senesuisse et CURAVIVA Suisse ont entamé les travaux en vue des contrats de qualité et du concept de développement de la qualité. Des premiers contacts ont également été pris avec la Commission fédérale pour la qualité.
- Une analyse a montré l'importance des structures intermédiaires ainsi que les solutions possibles et les offres.
- Les négociations contractuelles avec tarifsuisse sa ont abouti à une nouvelle convention pour les soins stationnaires de longue durée à compter du 1^{er} janvier 2022.

Marco Borsotti

Président du Comité exécutif personnes âgées

Markus Leser

Responsable du Domaine spécialisé personnes âgées

Perspectives 2022

En sa qualité d'association de branche de la fédération ARTISET nouvellement créée, CURAVIVA pourra encore mieux concentrer ses ressources sur la défense des intérêts de ses membres et des personnes dont ils prennent soin. Les questions suivantes seront au cœur de l'attention : la négociation d'un nouveau contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), un engagement accru sur des thèmes de politique de la santé (p. ex. réduction de la charge administrative), la constitution d'une solide base financière de l'association de branche et la nomination du conseil de branche définitif de CURAVIVA.

Newsletter CURAVIVA
curaviva.ch/Home/Newsletter

LinkedIn CURAVIVA
linkedin.com/company/curaviva

CURAVIVA
curaviva.ch

ARTISET
artiset.ch

FRANCHIR DES ÉTAPES IMPORTANTES



Marco Camus

Aide ciblée des membres

Les règles changeantes liées au COVID-19 ont continué de solliciter fortement les institutions qui accueillent des personnes en situation de handicap ainsi que des enfants et adolescents. Par conséquent, les deux Domaines spécialisés de CURAVIVA Suisse ont dû engager davantage de ressources pour traiter les questions institutionnelles autour de la pandémie. Des étapes importantes ont malgré tout pu être franchies dans des dossiers majeurs.

De l'habitat inclusif au reporting efficace

Le Domaine spécialisé personnes en situation de handicap a poursuivi deux projets centraux dans le cadre du plan d'action de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH): le projet «Vivre dans la diversité» rassemble 20 exemples de bonnes pratiques illustrant des solutions d'habitat intégré dans l'environnement social pour personnes en situation de handicap psychique. Les enseignements tirés des nombreuses interviews ont permis de développer des idées d'action à mettre en pratique. Quant au projet «Ensemble», il a donné lieu à une version adaptée des 10 pas pour la santé psychique destinée aux personnes avec un handicap complexe. Sur cette base, des idées de mise en œuvre dans l'environnement social seront travaillées. Dans le cadre du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), plusieurs projets ont été menés à bien, portant sur les principaux sujets suivants: formes d'habitat adaptées aux besoins et flexibles, collaboration interprofessionnelle, prestations centrées sur la personne et soins de santé. Le projet «Stakeholder-oriented reporting in social institutions», partiellement financé par Innosuisse, a pour but de faciliter la production et la présentation efficace des rapports à soumettre aux différentes parties prenantes. Douze institutions et cinq cantons ont participé à la conception d'un premier modèle qui peut également être utilisé à des fins de pilotage interne.



Franco Hübner



Cornelia Rumo Wettstein

De l'outil en ligne à la journée d'étude

En 2021, le Domaine spécialisé enfants et adolescents a mis à disposition des personnes chargées de l'encadrement un outil en ligne sur le cyberharcèlement. Il informe sur les stratégies d'action à mettre en œuvre en cas de suspicion et dans les situations critiques et donne des conseils concrets pour la prévention et l'intervention dans la pra-

tique. Par ailleurs, le Domaine spécialisé a travaillé sur les projets suivants, qui seront lancés en 2022.

- La Boussole CDE (Convention de l'ONU pour les droits de l'enfant) répond à l'appel de OFAS pour un meilleur ancrage des droits de l'enfant dans la formation initiale et continue des professionnelles travaillant avec des enfants et des jeunes. Un instrument pratique sera élaboré pour soutenir la mise en œuvre des droits de l'enfant.
- Dans le cadre du plan d'action CDPH, le Domaine spécialisé a pour objectif de soutenir les enfants avec des troubles cognitifs afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins dans des situations médicales. Le projet a démarré dans le domaine de la médecine dentaire en collaboration avec le service de médecine dentaire générale pour enfants et adolescents du Centre universitaire de médecine dentaire de Bâle.
- Les travaux préparatoires en vue de l'étude biographique à long terme se sont poursuivis. Dans un premier temps, une mallette méthodologique et l'application internet MemoryBox seront développées dans une démarche participative.

En 2021, trois journées d'étude ont eu lieu: accompagnement d'enfants et adolescents présentant des troubles du spectre de l'autisme, prise de décision éthique dans des situations difficiles ainsi que rapprochements et réseaux d'affaires dans le contexte social.

Marco Camus

Président de la Conférence spécialisée enfants et adolescents

Franco Hübner

Président de la Conférence spécialisée personnes en situation de handicap

Cornelia Rumo Wettstein

Responsable des Domaines spécialisés personnes en situation de handicap ainsi que enfants et adolescents

Perspectives 2022

Avec le lancement d'ARTISET au 1^{er} janvier 2022, le Domaine spécialisé personnes en situation de handicap a intégré l'association de branche INSOS. Tous les projets en cours seront poursuivis. Ce rattachement renforce la collaboration opérationnelle et l'union des forces permet une efficacité accrue. Avec le lancement d'ARTISET, le Domaine spécialisé enfants et adolescents a été constitué en l'association de branche YOUVITA et s'accompagne de nouveautés en matière d'organisation et de présentation. De plus, l'association étendra ses activités à la Suisse latine.



LinkedIn YOUVITA
[linkedin.com/company/youvita](https://www.linkedin.com/company/youvita)

LinkedIn INSOS
[linkedin.com/company/insos-ch](https://www.linkedin.com/company/insos-ch)

Newsletter YOUVITA
youvita.ch/Home/Newsletter

Newsletter INSOS
insos.artiset.ch/Newsletter

ARTISET
artiset.ch

INSOS
insos.ch

YOUVITA
youvita.ch

FAITS ET CHIFFRES

Prestations

Conseil juridique. Avec 740 demandes émanant de 500 entreprises, le service juridique a atteint un chiffre record. Les demandes portaient principalement sur des questions de droit du personnel et de cas en lien avec le COVID-19. Dans les procédures avec les caisses maladie à propos des coûts en lien avec la liste des moyens et appareils (LiMA, coûts entre 2014 et 2017), des premiers accords avec retrait de plaintes ont été trouvés dans les cantons de Berne et Glaris.

Conseil en personnel. Le pool d'expert-e-s a été très sollicité. La sélection de cadres sur la base d'un mandat a pu être maintenue à un bon niveau et la satisfaction de la clientèle améliorée: 100 % de la clientèle affirme qu'elle recommanderait le conseil en personnel.

sozjobs.ch. La plateforme d'emplois a enregistré une hausse des annonces de 30 % et a simplifié l'inscription des offres d'emploi grâce au développement de la fonction « EasyPublish ».

Instruments de gestion d'entreprise. Les instruments de gestion facilitent les tâches comptables de plus en plus de membres: à fin 2021, 1261 institutions disposaient d'une licence d'instruments de gestion (+8%). Le plan comptable ainsi que la comptabilité analytique selon la Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS) ont été actualisés et leur utilisation est plus conviviale grâce aux commentaires remontés du terrain. Depuis l'été 2021, la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle offre la possibilité de se former aux instruments de gestion de manière autonome.

CADHOM. La centrale d'achats CADHOM permet aux membres de gérer l'ensemble de leur approvisionnement sur une seule plateforme et de gagner du temps. Parmi les 37000 articles, les masques de protection, les gants ainsi que les produits de désinfection ont été particulièrement demandés. En 2021, plus de 200 institutions ont eu recours aux achats groupés et profité ainsi de meilleures conditions.

Formation

Écoles supérieures

	2018	2019	2020	2021
Étudiant-e-s hfk – École supérieure pour l'éducation de l'enfance	94	94	93	116
Diplômes délivrés en éducation de l'enfance	24	19	31	24
Étudiant-e-s hsl – École supérieure d'éducation sociale Lucerne	314	317	332	341
Diplômes délivrés en éducation sociale	77	87	85	81
Étudiant-e-s hfg – École supérieure pour l'animation communautaire	44	44	44	43
Diplômes délivrés en animation communautaire	-	-	18	3

CURAVIVA Formation continue

	2018	2019	2020	2021
Journées de formation	816	835	748	851
Participant-e-s	2 223	2 403	1 679	2 263
Total des formations continues	287	298	182	270
Total des participant-e-s aux cours et formations continues	6 593	6 327	3 209	5 326
Total des jours de cours et formations continues	17 846	17 591	14 039	17 292

ARTISET Formation – formation reconnue.

Nouveau nom.

Dès 2022, les offres de formation de CURAVIVA Suisse, apparaissent toutes sous la marque **ARTISET Formation**. Celle-ci recouvre l'École supérieure pour l'éducation de l'enfance (hfk), l'École supérieure d'éducation sociale Lucerne (hsl), l'École supérieure pour l'animation communautaire (hfg) ainsi que les nombreuses offres du secteur de la formation continue adaptées aux besoins de la pratique.



ARTISET Formation
artisetbildung.ch/Kindheitspaedagogik

artisetbildung.ch/Sozialpaedagogik

artisetbildung.ch/Gemeindeanimation

artisetbildung.ch/Weiterbildung

Apéru des prestations
artiset.ch/Prestations

Public Affairs

Renforcement des soins infirmiers. Avec les associations partenaires, CURAVIVA Suisse a largement contribué à la finalisation du contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers. Après le oui à l'initiative sur les soins infirmiers, ARTISET s'investit dans les travaux de mise en œuvre et continue de s'engager en faveur des éléments incontestés du contre-projet indirect.

Palliative Care. CURAVIVA Suisse a fermement défendu la motion « Pour un financement adéquat des soins palliatifs » déposée par la Commission de la sécurité et de la santé publique du Conseil des États et adoptée par le Parlement en juin 2021. ARTISET a travaillé à sa mise en œuvre au sein d'une alliance avec des associations partenaires.

Rémunération du matériel de soins. Des modifications des ordonnances ont été nécessaires après d'ancrer dans la loi la rémunération uniforme du matériel de soins. CURAVIVA Suisse a salué ces adaptations lors de la mise en consultation. En collaboration avec d'autres associations de prestataires de services, ARTISET veillera à la parfaite application du nouveau régime de rémunération.

Mise en œuvre de la 7^e révision de l'AI. La 7^e révision de la loi fédérale sur l'assurance invalidité (« Développement continu de l'AI ») s'est accompagnée de nombreuses adaptations de diverses ordonnances. Dans leur réponse à la mise en consultation, CURAVIVA Suisse et INSOS Suisse ont proposé toute une série d'améliorations techniques, afin de renforcer l'efficacité et l'équité des mesures.

Droit d'exécution de la loi fédérale sur la protection des données totalement révisée (P-OLPD). La prise de position de CURAVIVA Suisse, INSOS Suisse et Aide et soins à domicile Suisse demande des modalités d'application qui soient les plus légères, pratiques et conviviales possible. CURAVIVA Suisse soutient ses membres par le biais de fiches d'information et de webinaires.

Communication

Revue spécialisée CURAVIVA. Avec dix éditions en langue allemande et quatre en langue française, la revue spécialisée CURAVIVA a abordé d'importants sujets de société telles que « La prévention », « Les transitions », « Les valeurs », « Les thèmes tabous dans la société », « Les technologies intelligentes » ou encore « La communication digitale ». La revue spécialisée a également traité des enjeux propres aux différents domaines, par exemple le dossier sur « Les organes responsables » et leur rôle stratégique central, justement en période chahutée. La rédaction a également analysé les bouleversements et les changements en marge de « La désinstitutionnalisation » et de « L'école pour tous ». Enfin, un coup de projecteur sur « L'intendance » a dévoilé toute l'importance d'un secteur souvent négligé.

Manifestations. 24 manifestations – dont trois en présentiel – sur des thèmes liés à la gestion d'entreprise tels que la comptabilité analytique ou la comptabilité des investissements, et sur des thèmes en lien avec le travail spécialisé et le management tels que l'alimentation chez les personnes en situation de handicap, les prises de décision éthiques, le dossier électronique du patient, le tabou de la transgression et la digitalisation.

Médias. Total des demandes : 249 (+14 %)

En 2021 aussi, la situation liée au COVID dans le contexte institutionnel a retenu l'attention, avec des demandes concernant les chiffres, les plans de protection, les séjours, les directives des autorités, les ressources humaines, la pénurie de personnel. L'initiative sur les soins infirmiers, le financement des soins ainsi que le développement de formes d'habitat ont également suscité l'intérêt des médias.

Site internet et réseaux sociaux

- Visiteur-euse-s : 336 015 (+13 %)
- Visites : 519 296 (+8 %)
- Abonné-e-s à la newsletter : 3820 (+4 %)
- Followers des réseaux sociaux :
 - Facebook : 1645 (+9 %)
 - Twitter : 1249 (+6 %)
 - LinkedIn : 4414 (+64 %)
- Newsletter : 12
- Mailings : 41, portant en majeure partie sur la situation liée au COVID et sur le développement de la fédération ARTISET

Statistique des membres

Situation au 31 décembre	2021
Établissements médico-sociaux Places stationnaires et semi-stationnaires	1 719 107 774
Institutions pour personnes en situation de handicap Places stationnaires et semi-stationnaires	544 19 024
Institutions pour enfants et adolescents Places stationnaires et semi-stationnaires	371 10 834
Total des institutions membres	2 634
Total des places stationnaires et semi-stationnaires	137 632

COMMENTAIRE ET EXPLICATIONS SUR LES COMPTES ANNUELS 2021



Ruben Meyer

Situation financière actuelle

Les rubriques trésorerie et actifs à court terme avec cours boursier représentent 57,5 % de la somme du bilan et dominent le tableau du bilan. Celui-ci correspond à une organisation à but non lucratif (OBNL) traditionnelle, avec cette particularité que CURAVIVA Suisse ne possède pas de biens immobiliers dans son actif immobilisé et loue ses locaux.

Le financement par emprunt portant intérêt concerne peu les OBNL. En revanche, l'autofinancement (conservation des bénéfices) joue un rôle essentiel pour toute OBNL. Ainsi, le préfinancement nécessaire passe exclusivement par le compte de résultat et par la constitution de liquidités ainsi que par le capital engagé généré (capital d'organisation) et leurs contreparties au bilan.

L'indicateur du ratio de réserves 1 de ZEW0 se calcule à partir du capital d'organisation, divisé par le total des charges, multiplié par 12 mois, et indique le nombre de mois durant lesquels le capital d'organisation peut assurer le maintien des activités de l'organisation. Selon la norme ZEW0 11 sur les réserves, la fourchette se situe entre au moins 3 mois et au plus 18 mois. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) utilise cet indicateur dans le cadre du contrat de subvention passé avec CURAVIVA Suisse afin de déterminer les subsides d'aide à la vieillesse, conformément à l'art. 101^{bis} LAVS. Le ratio de réserves 1 de CURAVIVA Suisse se monte à 6,4 mois.

Informations générales sur la marche des affaires

CURAVIVA Suisse boucle l'exercice sur une perte annuelle avant modification du capital d'organisation de CHF 0,4 million. La perte comprend le résultat financier et un résultat extraordinaire de CHF +0,2 million. La perte d'exploitation de CHF 0,6 million diffère de CHF +1,5 million par rapport aux CHF 2,1 millions prévus au budget. En raison du résultat annuel meilleur que prévu au budget avant modification du capital d'organisation, il n'a pas été nécessaire de procéder à l'ensemble des prélèvements de fonds et un montant de CHF 0,1 million a pu être affecté au capital de l'association.

Durant l'exercice 2021, les dépenses pour des projets externes et pour le projet interne de fédération (fusion d'IN-SOS Suisse et de CURAVIVA Suisse) ont été considérablement plus basses que prévues au budget. L'écart budgétaire dans le projet de fédération, qui s'explique en partie par un report des coûts sur l'année civile 2022, a également entraîné une diminution des dépenses publi-

citaires. En outre, les charges directes ont bénéficié d'une meilleure utilisation des offres de formation et de l'impact des mesures fédérales liées au coronavirus. Les activités du travail spécialisé, de la défense des intérêts et de la formation sont étroitement liées et tournées vers l'extérieur. Les mesures fédérales ont permis une utilisation plus intensive de l'infrastructure propre et ont eu pour effet une diminution des coûts dans divers postes de résultat. Le Département prestations et des fonds supplémentaires de tiers ont permis de générer des recettes supplémentaires. Les recettes supplémentaires proviennent en partie du programme d'optimisation (voir la rubrique Perspectives).

Perspectives

Le budget 2022 fait état d'une perte annuelle avant modification du capital de l'organisation de CHF 1,1 million. Afin de contrecarrer cette perte avant modification du capital de l'organisation, un projet d'optimisation a été mis en place durant l'exercice 2021. L'objectif est d'atteindre l'équilibre en 2023 et un résultat positif raisonnable en 2024 pour couvrir les imprévus et pour garantir la performance agile et la capacité d'innovation. L'étendue de l'optimisation est réalisée en premier lieu par des mesures propres. La mise en œuvre du programme d'optimisation est contrôlée en permanence afin de procéder aux corrections nécessaires. Selon les circonstances, d'autres solutions seront envisagées, comme des revenus supplémentaires provenant des filiales/participations, l'adhésion de nouveaux membres ou la révision de la systématique et du montant des cotisations des membres.

Rapport financier

En plus de la partie financière publiée dans le rapport d'activité de CURAVIVA Suisse, un rapport financier complet avec les comptes par domaine est disponible sur le site internet de CURAVIVA Suisse. Les comptes annuels des filiales et des participations y figurent sous une forme condensée.

BILAN

Montants en kCHF	31.12.2020	31.12.2021
ACTIFS		
Caisse, comptes postaux et bancaires	4 188	4 158
Comptes épargne banques	1 579	3 466
Trésorerie	5 768	7 624
Actifs à court terme avec cours boursier	4 915	2 982
Créances de F&P à l'égard de tiers	2 939	3 573
Créances de F&P à l'égard des participations	668	11
Correction de valeur sur créances de F&P à l'égard de tiers	-11	-14
Correction de valeur sur créances de F&P à l'égard des participations	-218	0
Créances de fournitures et prestations	3 378	3 569
Autres créances à court terme à l'égard de tiers	142	155
Autres créances à court terme à l'égard de participations	9	2
Autres créances à court terme	151	157
Actifs de régulation	1 185	521
Actif circulant	15 396	14 854
Crédits à l'égard de participations	0	510
Crédits à l'égard de tiers	40	0
Dépôts de garantie, dépôts	171	171
Immobilisations financières	211	681
Participations	2 682	2 682
Mobilier et machines de bureau	187	106
Aménagement d'objets locatifs	152	98
Immobilisations corporelles	340	203
Logiciel	0	16
Immobilisations incorporelles	0	16
Actif immobilisé	3 233	3 583
Actifs	18 629	18 437
PASSIFS		
Dettes résultant de F&P à l'égard de tiers	625	1 147
Dettes résultant de F&P à l'égard de participations	1	0
Dettes résultant de fournitures et prestations	626	1 147
Autres dettes à court terme	135	127
Passifs de régulation	5 365	5 040
Capitaux étrangers à court terme	6 125	6 314
Capital de l'association	2 273	2 379
Capital engagé généré	10 231	9 744
Capital d'organisation	12 504	12 123
Passifs	18 629	18 437

COMPTE DE RÉSULTAT

Montants en kCHF	2020	Budget 2021	2021	Budget 2022
Cotisations des membres	1 719	1 699	1 724	1 677
Provisions	1 074	605	679	627
Contributions selon l'art. 101 ^{bis} LAVS	946	1 060	966	974
Subventions diverses	1 130	1 000	1 190	1 149
Subventions cantonales	5 186	5 560	5 597	5 915
Recettes d'écolage	1 694	1 798	1 766	1 800
Recettes de cours	5 818	6 121	5 970	6 574
Recettes de prestations	2 217	2 031	2 257	2 346
Recettes d'abonnements	232	230	228	232
Autres recettes	1 359	1 594	1 620	1 496
Recettes d'exploitation provenant de fournitures et de prestations	21 374	21 698	21 996	22 791
Charges pour l'achat de services	5 700	7 209	6 202	7 352
Autres charges	104	87	41	32
Charges directes	5 804	7 296	6 244	7 385
Salaires	10 738	10 537	10 839	10 878
Charges d'assurances sociales	1 989	1 766	1 988	1 842
Autres charges de personnel	357	444	289	391
Charges de personnel	13 083	12 747	13 115	13 111
Charges de locaux	1 293	1 272	1 211	1 336
Entretien, réparations, remplacement	298	325	255	301
Assurances de choses	12	13	13	13
Charges administratives	1 481	1 447	1 261	1 348
Dépenses publicitaires	242	521	365	379
Autres charges d'exploitation	3 327	3 578	3 105	3 377
Amortissements	177	170	145	178
Total charges d'exploitation	22 392	23 790	22 608	24 051
Résultats d'exploitation	-1 018	-2 092	-612	-1 260
Recettes financières	268	99	327	192
Charges financières	-18	-19	-27	-19
Résultat financier	249	80	300	173
Charges extraordinaires	-218	0	-69	0
Résultat extraordinaire	-218	0	-69	0
Résultat annuel avant attribution au capital d'organisation	-986	-2 012	-381	-1 087
Utilisation du capital engagé	1 104	1 688	987	1 260
Attribution du capital engagé	-192	-188	-499	-232
-/+ utilisation/attribution capital de l'association	75	512	-106	59
Résultat annuel après attribution	0	0	0	0

RÉSULTAT DU MOUVEMENT DE TRÉSORERIE

Montants en kCHF	2020	2021
Résultat annuel (avant attribution au capital d'organisation)	-986	-381
+/- Amortissements/affectations de l'actif immobilisé	177	145
+/- Diminution/augmentation des titres détenus avec cours boursier	-106	1932
+/- Diminution/augmentation des créances résultant des fournitures et prestations	298	-191
+/- Diminution/augmentation des autres créances à court terme	-83	-6
+/- Diminution/augmentation des actifs de régulation	-232	664
+/- Augmentation/diminution des dettes de fournitures et prestations	-374	522
+/- Augmentation/diminution des autres dettes à court terme	-95	-8
+/- Augmentation/diminution des passifs de régulation	823	-325
= Flux/reflux de trésorerie issus de l'activité commerciale (cash flow opérationnel)	-579	2351
- Investissements (achat) dans des immobilisations corporelles	-59	-9
- Investissements (achat) dans des immobilisations incorporelles	0	-16
- Investissements (achat) dans des actifs immobilisés et participations	-2 510	-510
+ Désinvestissements (vente) d'actifs immobilisés et participations	5	40
= Flux/reflux de trésorerie issus de l'activité d'investissement	-2 564	-495
+/- Prêts/remboursements de dettes financières à court terme	0	0
= Flux/reflux de trésorerie issus de l'activité financière	0	0
Modification de la trésorerie	-3 143	1 857
<i>Preuve</i>		
État de la trésorerie au 1 ^{er} janvier	8 910	5 768
État de la trésorerie au 31 décembre	5 768	7 624
Modification de la trésorerie	-3 143	1 857

RÉSULTAT

de la modification du capital

Résultat de la modification du capital 2020

Montant en kCHF	État au 1.1.2020	Transferts internes	Utilisation	Attribution	État au 31.12.2020
Capital de l'association	2 348	0	-75	0	2 273
Capital de l'association	2 348	0	-75	0	2 273
Réserves de fluctuation de valeur des titres	1 399	0	-79	109	1 429
Fonds général de développement de l'association	2 566	0	-657	0	1 909
Fonds formation	5 434	0	-310	83	5 207
Fonds prestations	605	0	0	0	605
Fonds DS personnes âgées	447	0	0	0	447
Fonds DS personnes en situation de handicap	125	0	0	0	125
Fonds DS enfants et adolescents	390	0	0	0	390
Réserves nouvelle estimation des installations*	177	0	-59	0	118
Capital engagé généré	11 142	0	-1 104	192	10 231
Capital d'organisation	13 490	0	-1 179	192	12 504

Résultat de la modification du capital 2021

Montants en kCHF	État au 1.1.2021	Transferts internes	Utilisation	Attribution	État au 31.12.2021
Capital de l'association	2 273	0	0	106	2 379
Capital de l'association	2 273	0	0	106	2 379
Réserves de fluctuation de valeur des titres	1 429	0	-753	215	891
Fonds général de développement de l'association	1 909	0	0	0	1 909
Fonds formation	5 207	0	-175	285	5 317
Fonds prestations	605	0	0	0	605
Fonds DS personnes âgées	447	0	0	0	447
Fonds DS personnes en situation de handicap	125	0	0	0	125
Fonds DS enfants et adolescents	390	0	0	0	390
Réserves nouvelle estimation des installations*	118	0	-59	0	60
Capital engagé généré	10 231	0	-987	499	9 744
Capital d'organisation	12 504	0	-987	605	12 123

* Depuis 2015, la différence entre les immobilisations corporelles nouvellement estimées et les amortissements entrepris est utilisée pour financer les amortissements des anciens objets.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Tableau des immobilisations 2020

Montants en kCHF	Mobilier / IT / infrastructure	Aménagement des objets locatifs	Immobilisations corporelles
Valeur comptable nette 1.1.2020	251	207	458
Valeur d'acquisition			
1.1.2020	517	622	1139
Entrées	51	7	58
Sorties	-115	-0	-115
31.12.2020	453	629	1082
Amortissements cumulés			
1.1.2020	-266	-414	-680
Entrées	-114	-62	-176
Sorties	115	0	115
31.12.2020	-266	-476	-742
Valeur comptable nette 31.12.2020	187	152	340

Tableau des immobilisations 2021

Montants en kCHF	Mobilier / IT / infrastructure	Aménagement des objets locatifs	Immobilisations corporelles
Valeur comptable nette 1.1.2021	187	152	340
Valeur d'acquisition			
1.1.2021	453	629	1082
Entrées	0	9	9
Sorties	-141	-0	-141
31.12.2021	312	637	950
Amortissements cumulés			
1.1.2021	-266	-476	-742
Entrées	-82	-63	-145
Sorties	141	0	141
31.12.2021	-207	-540	-746
Valeur comptable nette 31.12.2021	106	98	203

AVENANT

1. Principes de la présentation des comptes

Les comptes annuels de CURAVIVA Suisse sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et Swiss GAAP RPC 21 et reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (principe de «true and fair view»). De plus, les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse, en particulier de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes selon le droit des obligations (art. 957-962).

2. Principes d'évaluation

Pour la présentation des comptes, le principe respectivement des coûts d'acquisition et des coûts de fabrication s'applique généralement. Celui-ci s'aligne sur le principe

de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Concernant l'évaluation des principales rubriques du bilan, les éléments suivants s'appliquent.

- **Actif circulant** : à la valeur nominale, devises étrangères au cours du jour de clôture du bilan.
- **Actifs détenus à court terme avec cours boursier** : à la valeur du cours du jour de clôture du bilan. Les placements ont eu lieu dans le cadre des prescriptions OPP2.
- **Créance** : à la valeur nominale en tenant compte d'une correction de valeur appropriée aux avoirs en péril.
- **Actifs immobilisés** : à la valeur nominale ou éventuellement à la valeur inférieure du marché.
- **Participations** : la comptabilisation initiale s'effectue à hauteur des coûts d'acquisition. Sont entrepris ensuite des contrôles d'évaluation et, si nécessaire, une adap-

tation à une valeur réalisable inférieure. Les participations BESA Care SA et Q-Sys SA constituent une unité économique et sont évaluées comme un groupe. Les autres participations sont considérées individuellement.

- **Immobilisations corporelles:** à la valeur d'acquisition après déduction des amortissements linéaires sur la durée d'utilisation du marché.
 - Valeurs patrimoniales immatérielles (logiciel) : 2 ans
 - Mobilier et machines de bureau : 4 ou 5 ans
 - Aménagement d'objets locatifs : durée du bail, max. 10 ans

Les acquisitions qui augmentent la valeur sont activées dès qu'elles dépassent CHF 5000.–.

- **Obligations:** à la valeur nominale.
- **Devises étrangères:** au cours du jour de clôture du bilan.

3. Informations sur les postes du bilan

3.1 Crédits à l'égard des participations

En 2020, le Comité a validé à l'unanimité le nouveau modèle d'affaires de CADHOM SA (participation à 65%).

Pour son financement, CURAVIVA Suisse a garanti un crédit portant intérêt d'un montant de kCHF 510.

3.2 Logiciel

Durant l'exercice 2022, l'ERP de CURAVIVA Suisse migrera sur une nouvelle version. Les premiers paiements partiels du projet de migration figurent sous la rubrique Logiciel. Lors de la mise en service, les paiements partiels seront inscrits sur le compte des immobilisations. À partir de cette date (2022), l'immobilisation sera amortie. Pour ce poste au bilan peu important, un tableau des immobilisations pour valeurs immatérielles n'aurait pas de valeur significative supplémentaire et n'a donc pas été établi.

3.3 Réserves de fluctuation de valeur (capital d'organisation)

Les réserves de fluctuation de valeur correspondent aux 100 % de la valeur maximale fixée dans le règlement du fonds.

3.4 Autres informations sur les postes du bilan

Montants en kCHF

Actifs de régulation	31.12.2020	31.12.2021
Provisions	860	460
Assurances sociales	264	0
Autres actifs de régulation	61	61
Total	1185	521

Participations	Siège	Capital		Part en %*	
		31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Société					
BESA Care SA	Berne	100	100	100	100
Q-Sys SA	Saint-Gall	105	105	100	100
CURAVIVA-WEBWAYS SA	Bâle	100	100	50	50
CADHOM SA	Bussigny	100	100	65	65

* Part en capital et en nombre de voix

Passifs de régulation	31.12.2020	31.12.2021
Frais de cours	716	948
Contributions cantonales	1 299	1 474
Frais d'écolage, taxes d'études	1 261	1 346
Contributions à des projets et donations anticipées	1 262	305
Travail supplémentaire et vacances	416	425
Autres passifs de régulation	410	542
Total	5 365	5 040

4. Explications à propos des rubriques du compte de résultat

4.1 Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires de kCHF 69 correspondent à un rappel de l'administration fiscale fédérale suite à une révision de la TVA pour les années 2016 à 2020.

5. Autres données

5.1 Montant global des actifs utilisés pour garantir les dettes propres ainsi que des actifs sous réserve de propriété

Montants en kCHF	31.12.2020	31.12.2021
Avoirs en banque (garantie du cautionnement BECO)	50	50

5.2 Transactions avec des parties liées

Les transactions suivantes avec des parties liées et des sociétés ont eu lieu.

Refacturation de prestations diverses à BESA Care SA	117	105
Refacturation de prestations diverses à Q-Sys SA	0	59
Refacturation de prestations d'offres d'emploi à CURAVIVA-WEBWAYS SA et recettes financières	711	640
Refacturation de provisions à CADHOM SA (exercice précédent : déduction de l'abandon de créance)	292	513
Total des transactions avec des parties liées	1120	1317

Refacturation d'annonces diverses de CURAVIVA-WEBWAYS SA à CURAVIVA Suisse	12	19
--	----	----

5.3 État du personnel

	2020		2021	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Direction	5	370	4	297
Domaines spécialisés	18	1 368	17	1 323
Formation	70	4 624	72	4 792
Prestations	9	634	9	643
Communication	9	634	9	635
Finances, administration (y c. personnel en formation)	12	978	12	977
Total	123	8 608	123	8 667

5.4 Indemnités aux organes supérieurs de direction

Montants en kCHF	31.12.2020	31.12.2021
Comité	113	114
Direction	1 532	1 412

Les valeurs fournies comprennent les indemnités forfaitaires, les parts de salaire et les prestations sociales.

5.5 Institution de prévoyance

CURAVIVA Suisse est affiliée à une fondation collective d'une compagnie d'assurances (Swiss Life), qui n'est pas elle-même porteur de risque (assurance complète). Le taux de couverture de cette fondation collective se monte toujours au moins à 100 %. Comme pour l'exercice précédent, il n'y pas d'avantage économique.

Contributions de l'employeur versées (part de l'employeur 55 %)	809	821
---	-----	-----

5.6 Créances à l'endroit de l'institution de prévoyance

Fondation collective LPP Swiss Life	78	60
-------------------------------------	----	----

5.7 Engagements de loyers à long terme

Espaces de bureaux à Berne, contrat jusqu'en mai 2023	700	410
Espaces de cours et de bureaux à Lucerne, contrat jusqu'en juin 2025	2 356	1 833
Total	3 056	2 243

5.8 Dettes conditionnelles

CURAVIVA Suisse s'est portée caution auprès du Cautionnement romand, à titre de garantie dans le cadre d'un crédit de CHF 1,0 million accordé par la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne à CADHOM SA.

Des garanties de déficit de conventions de coopération pour la constitution d'un organe responsable pour des examens professionnels.	p.m.	p.m.
--	------	------

5.9 Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision (2021 : y compris clôture semestrielle pour le contrat de fusion)	13	24
Autres prestations	3	0
Total	16	24

5.10 Opérations après la clôture du bilan

Les présents comptes annuels ont été validés le 11 mars 2022 par le Comité pour approbation par l'Assemblée des déléguées et délégués. À cette date, il n'y a eu aucun événement majeur qui aurait pu influencer considérablement les comptes annuels 2021. Les filiales BESA Care SA et Q-Sys SA vont fusionner en 2022, sans impact majeur sur les présents comptes annuels, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

5.11 Appréciation du risque

CURAVIVA Suisse adopte une réflexion fondée sur les risques dans les systèmes de conduite et les processus de décision de l'organisation. CURAVIVA Suisse actualise et documente l'appréciation du risque dans le cadre du processus de gestion du risque intégré au système de management. Grâce à une forte orientation vers l'avenir et à des techniques définies de gestion du risque, les risques sont surveillés en permanence et contrôlés par des mesures d'anticipation.

5.12 Certifications

CURAVIVA Suisse est certifiée ISO et eduQua depuis 2007. La dernière recertification a eu lieu les 9 et 10 décembre 2019. Le dernier audit de suivi a été réalisé avec succès le 14 décembre 2020. Les certificats ISO 9001:2015 et eduQua 2012 sont valables jusqu'au 3 janvier 2023.

5.13 Assurances

En plus des assurances pour le personnel, il existe une assurance responsabilité civile d'entreprise (somme d'assurance de CHF 5,0 millions) ainsi qu'une assurance pour l'exploitation et les bâtiments (somme d'assurance biens meubles de CHF 3,2 millions).

COMMISSION DE GESTION

Rapport 2021 de la Commission de gestion (CG)

Durant l'année sous revue, les membres de la Commission de gestion se sont réunis pour une séance ordinaire en visioconférence et pour une séance de clôture.

À l'occasion de sa séance du 31 mars 2021, la CG a discuté des travaux dans le cadre du projet de fédération. Elle s'est informée des activités de l'association durant la crise due au COVID-19 et de la situation des filiales. Elle s'est penchée plus longuement sur les comptes annuels 2020 et sur la situation financière globale. La CG a pris acte du fait que des comptes consolidés devront être introduits après la création de la fédération. Elle a suggéré d'envisager des scénarios dans la perspective d'éventuelles baisses futures de revenus.

Dans le cadre du projet de fédération, les instances stratégiques responsables ont décidé de ne pas instituer une CG pour ARTISET, afin que la structure soit la plus légère possible. Lors de sa séance du 28 octobre 2021, la CG a tiré le bilan de son activité. Elle a principalement veillé à poser un regard indépendant sur le travail de l'association. Pour ce faire, il était important que la CG agisse en-dehors des affaires courantes. Elle a ainsi pu se concentrer sur les questions de fond et analyser dans le détail les chances et les risques liés aux dossiers importants.

La CG souhaite plein succès à ARTISET et recommande aux responsables de solliciter, à l'avenir, un autre regard extérieur sur le travail de l'association.

Berne, le 30 décembre 2021



Andy Ryser
Président de la CG

ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des présents comptes annuels de votre société comprenant le bilan, le compte de résultat, le résultat du mouvement de trésorerie, le résultat de la modification du capital et de l'avenant pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément aux Swiss GAAP RPC 21, les données du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux prescriptions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, afin qu'ils ne contiennent pas d'anomalies significatives qui résulteraient de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Sur la base de notre audit, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Selon ces normes, nous devons planifier et réaliser l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité

de celui-ci. L'audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui sont soumis.

Nous attirons l'attention sur le fait que, contrairement aux dispositions de Swiss GAAP RPC 30, les comptes n'ont pas été consolidés.

Lucerne, le 11 mars 2022 | Balmer-Etienne AG

Alois Köchli
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Reto Klausner
Expert-réviseur agréé

Impressum

Éditeur : CURAVIVA Suisse*

Adresse du siège : CURAVIVA Suisse, Zieglerstrasse 53, 3007 Berne

Mise en page : rembrand.ch

* L'association CURAVIVA Suisse a été dissoute au 31.12.2021 et a fusionné avec INSOS Suisse pour former l'association ARTISET.

ARTISET est la fédération des prestataires au service des personnes ayant besoin de soutien. Avec ses associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOUVITA, la fédération s'engage pour les prestataires qui prennent en charge, soignent et accompagnent plus de 175 000 personnes âgées, personnes en situation de handicap ainsi que enfants et jeunes. Au total 3100 membres ainsi que leurs employé-e-s bénéficient d'un soutien dans l'accomplissement de leur mission par la représentation active de leurs intérêts, par des connaissances spécialisées actuelles, par des prestations attrayantes et par des offres de formation initiale et continue sur mesure.

Adresse du siège : ARTISET, Zieglerstrasse 53, 3007 Berne
artiset.ch



CURAVIVA.CH